



## INTERCONNEXION DES SYSTÈMES INFORMATIQUES DES DOUANES NIGÉRIANE ET BÉNINOISE.

### DÉSORMAIS UNE RÉALITÉ

**D**ans un contexte où la facilitation des échanges est devenue un instrument essentiel pour l'efficacité du commerce international, en raison de son impact sur la compétitivité des économies et de sa capacité grandissante à attirer les investissements étrangers directs, les administrations douanières se doivent de déployer des techniques modernes de contrôle pour faciliter les transactions tout en maintenant le principe « moins contrôler et mieux contrôler ». A l'heure où l'opérateur économique devient de plus en plus réticent à toute tracasserie, où les gouvernants exigent plus de mobilisation de recettes douanières, et où la sécurisation de la chaîne logistique internationale devient une exigence pour les administrations douanières dans les échanges internationaux, la mise en œuvre d'un système de gestion et de contrôle méthodique et allégé devient une nécessité impérieuse pour les Etats.

A ce titre, l'Organisation Mondiale des douanes a proposé, entre autres techniques modernes de contrôle et de facilitation des échanges, **LES DOUANES EN RÉSEAU INTERNATIONAL ET LA GESTION COORDONNÉE DES FRONTIÈRES.**

C'est dans ce cadre, qu'après la mise en œuvre effective de l'interconnexion entre les douanes béninoises et nigériennes le **26 janvier 2019** à l'occasion de la journée internationale des douanes, les administrations douanières du Bénin et du Nigeria se sont mobilisées ce **mardi 11 juin 2019** dans la salle de conférence du Poste de Contrôles Juxtaposés de KRAKÉ, afin de sensibiliser les opérateurs économiques, les commissionnaires en douanes agréés et autres acteurs du commerce transfrontalier sur les nombreux avantages de cette réforme.

Cette importante cérémonie a connu la présence effective du Directeur Général des Douanes et Droits Indirects du Bénin **Charles Inoussa SACCA BOCO** et de l'Assistant contrôleur général en Charge de la technologie de l'information **Aber Benjamin** qui représentait à l'occasion le Controller General des douanes du Nigeria empêché. Ils étaient assistés par les chefs services informatiques des deux administrations, en particulier du partenaire technique de l'Administration des douanes béninoises dans les réformes informatiques, le groupe **WEBB FONTAINE**.

L'entrée des Autorités dans la salle de conférence, devenue trop exigüe pour la circonstance, a consacré le démarrage effectif des travaux avec les hymnes nationaux des deux (02) pays chantés en chœur par les participants. Suivirent le discours d'ouverture du Directeur Général des Douanes et Droits Indirects du Bénin, **Charles Inoussa SACCA BOCO** et de celui du Représentant du Directeur Général des Douanes du Nigeria.

Dans un langage limpide et concis, les deux Autorités sont revenues chacun à leur tour sur l'importance de cette réforme phare et de ses nombreux avantages aussi bien pour les opérateurs économiques que pour les deux administrations douanières. Au titre des avantages exposés, nous pouvons citer entre autres :

- une déclaration en détail unique à utiliser lors des transactions entre les deux pays ;
- la facilitation des échanges entre les deux pays et par conséquent la réduction des coûts des transactions ;
- la prévisibilité et la transparence;
- la lutte efficace contre la corruption ;
- une augmentation significative des recettes douanières ;
- le renforcement de la sécurité à travers le déploiement du matériel à caractère non intrusif (scanners);
- l'intensification des relations diplomatiques entre les deux pays ;
- l'instauration d'un guichet unique;
- le respect des normes et conventions sur le commerce, signées entre les deux pays ;
- la mise en œuvre d'un système efficace de gestion des risques;
- une réduction considérable de la contrebande à travers la mise en œuvre de systèmes efficaces de lutte contre la fraude douanière.

Il convient de faire remarquer que l'automatisation des procédures et l'interconnexion des systèmes informatiques assureront entre autres, l'élaboration de statistiques commerciales fiables qui pourront être utilisées pour améliorer les politiques économiques des deux pays.

L'entrée en vigueur de ces nouvelles mesures se fera dans les tous prochains jours en raison de la célérité remarquable observée dans l'avancement des travaux. Il faut noter également que le groupe WEBB FONTAINE, partenaire technique de l'administration des douanes béninoises dans le cadre des réformes informatiques intervient également du côté des douanes nigérianes, ce qui a facilité l'avancée des travaux. Tous les voyants sont désormais au vert pour la réussite de cette réforme qui fait partie des priorités du Chef de l'Etat, son Excellence le Président de la République **Patrice Guillaume Athanase TALON**.

**Raouf Malèhossou ABOUDOU**  
INSPECTEUR DES DOUANES  
ADMINISTRATEUR DU SITE WEBB  
DE LA DGDDI



WEBB FONTAINE BENIN représenté  
par son Directeur Général Adjoint  
Tankia COULIBALY

